

Réunion du Conseil communautaire du lundi 24 février 2025 à 20h, A l'espace Grappelli de Mertzwiller

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATIONS

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024 ;
- 1.2. Droit de préemption urbain décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire.

2. DÉLIBÉRATIONS

- 2.1. <u>Affaires générales :</u> désignation d'un nouveau délégué titulaire au comité de direction de l'office de tourisme intercommunautaire (OTI) de l'Alsace verte ;
- 2.2. Affaires générales : rapport annuel du schéma de mutualisation ;
- 2.3. <u>Affaires générales :</u> acquisition de terrains au lieu-dit Sandholz auprès de la ville de Niederbronn-les-Bains ;
- 2.4. <u>Affaires financières :</u> régularisation de l'affectation des résultats des exercices précédents du budget annexe ZA DU DREIECK ;
- 2.5. <u>Affaires financières :</u> cession gratuite de biens meubles réformés par la Communauté de communes à ses communes membres ;
- 2.6. <u>Transport à la demande :</u> modification du règlement de la régie de transport à la demande ;
- 2.7. <u>Culture :</u> convention de subvention pour le poste de chargé d'inventaire général du patrimoine :
- 2.8. <u>Affaires du personnel</u>: rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes ;
- 2.9. <u>Affaires du personnel :</u> revalorisation des participations complémentaires santé et prévoyance ;
- 2.10. Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
- 2.11. Débat d'orientation budgétaire ;
- 2.12. <u>Affaires financières :</u> autorisation pour l'engagement des dépenses d'investissement délibération rectificative.

3. INFORMATIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT

